

.K.W.  
Résidence du Ruanda  
Territoire de Kibungu  
Poste d'attaché Rwamagana.-

Rwamagana, le 26 Novembre 1958.-

N° 245/DC.-

O B J E T :

Convocations: KALISA Tharcice  
RUZINDANA Célestin.-



A Monsieur le Chef NDAHIRO

à

M U S H A.-

Monsieur le Chef,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir autoriser le nommé Tharcice Kalisa, comptable C.A.C. à Musha de se rendre à mon bureau le 27.11.1958 à huit heures du matin.-

En même temps j'ai convoqué le nommé Ruzindana Célestin habitant à Musha, fils de l'ex-chef Rwubusisi et je voudrais que vous assistez si possible à la remise de convocation par mon policier à ce dernier. S'il refuse de signer l'accusé de réception pourriez-vous me faire une lettre comme quoi Ruzindana a refusé de signer.-

L'Agent Territorial,  
J. DE CRAEMER.-

**RUANDA-URUNDI**

Territoire : de Kibungu  
Résidence : du Rwanda  
Post de Rwamajana  
P.V. N° 282

Transmis à Monsieur le Substitut du  
Procureur du Roi à Kigali  
Rwamajana, le 13 juin 19 60  
Le Commissaire de Police  
[Signature]  
L'Officier de Police Judiciaire

**Prévenu :**

Date d'arrestation :  
L'an mil neuf cent soixant le vingt jour  
du mois de juin vers 18 heures.  
Devant Nous Dupont commissaire de  
police — officier de police judiciaire, à compétence générale,

**Prévention :**

à Rwamajana, comparait l nommé ex-presso  
avec procés de l'arrestation de  
BUSHE GENYI sur le P. 4667 R. U. R. 877/A  
du 4/5/60 et l'ordonnance de Substitut du  
Procureur du Roi à Kigali

**Plaignant :**

J'atteste que la présent procés verbal est correct  
L. O. P. J. Dupont  
[Signature]

**Objets saisis :**

**Observations :**